

ODYSSEE Informatique - ICARE 1.67B

**COMPTE FINANCIER UNIQUE**  
Année 2024  
Page n° 1

N° SIRET : 21191810700015  
Etablissement : MAIRIE DE STAUGUSTIN  
Budget : BUDGET PRINCIPAL

Département : CORREZE  
Poste Comptable: TRESO TULLE CHANGEMENT  
Date d'Édition : 14/03/2025

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE n° 2025-136**

Séance du 07/03/2025 à 19 heures 00

Nombre de membres en exercice 10  
Nombre de membres présents 10  
Nombre de suffrages exprimés 9  
VOTES : Contre =0 Pour =9 Abstentions =0  
Date de convocation : 21/02/2025

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Isabelle MONEDIERE  
délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par Marcel AUBOIROUX, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote,  
après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;  
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		235 749,37	275 163,73	508 236,24	275 163,73	235 749,37
Opérations de l'exercice	335 097,76	362 993,50	394 055,40	508 236,24	729 153,16	871 229,74
<b>TOTAUX</b>	<b>335 097,76</b>	<b>598 742,87</b>	<b>669 219,13</b>	<b>508 236,24</b>	<b>1 004 316,89</b>	<b>1 106 979,11</b>
Résultats de clôture		263 645,11	160 982,89			102 662,22
Restes à réaliser			91 667,66		91 667,66	58 689,78
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>335 097,76</b>	<b>598 742,87</b>	<b>760 886,79</b>	<b>566 926,02</b>	<b>1 095 984,55</b>	<b>1 165 668,89</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>263 645,11</b>	<b>193 960,77</b>			<b>69 684,34</b>

\* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

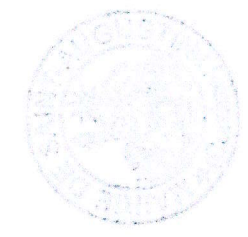
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Mrs, Auboiron, Broussolle, Bouillon, Maison, Leclerc, Martinie, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie, Bourzeix

Cachet :



Pour expédition conforme,

Le Maire,